

L'express sur l'intégrité intellectuelle

1. Peut-on s'inspirer d'une partie d'un texte trouvé sur internet, même si on réécrit dans nos propres mots les idées de quelqu'un ?

- CELA DÉPEND DU SITE WEB À LA SEULE CONDITION, D'INDIQUER SES SOURCES

2. Peut-on préparer un travail individuel avec des amis et le remettre à son prof même si des parties sont semblables ?

- NON OUI

3. En cas de détection de plagiat dans une partie de travail d'équipe, est-ce que l'ensemble du groupe sera accusé ?

- NON OUI

4. Peut-on traduire un texte et reprendre les idées de quelqu'un dans nos propres mots ?

- OUI NON, IL FAUT RESPECTER LE TEXTE DANS SA LANGUE D'ORIGINE.

5. Doit-on indiquer les références pour l'utilisation d'une image libre de droits ?

- OUI, TOUJOURS PAS SI LIBÉRÉE DE SES DROITS

Réponses de l'express

1. Peut-on s'inspirer d'une partie d'un texte trouvé sur internet, même si on réécrit dans nos propres mots les idées de quelqu'un ?

- BONNE RÉPONSE : À LA SEULE CONDITION, D'INDIQUER SES SOURCES**
- CELA DÉPEND DU SITE WEB. Peu importe la provenance du texte ou des idées, il est obligatoire de mentionner ses sources.

2. Peut-on préparer un travail individuel avec des amis et le remettre à son prof même si des parties sont semblables ?

- BONNE RÉPONSE : NON**
- OUI. Si la consigne est de remettre un travail individuel, l'élève doit produire un texte dont il est l'unique auteur. Les idées peuvent être partagées, mais pas le texte final. Réaliser en équipe un travail individuel est un acte de fraude.

3. En cas de détection de plagiat dans une partie de travail d'équipe, est-ce que l'ensemble du groupe sera accusé ?

- BONNE RÉPONSE : OUI**
- NON. Si quelqu'un se rend coupable de plagiat dans un travail d'équipe, toute l'équipe peut être sanctionnée. En effet, tous les membres d'une équipe assument la responsabilité du travail et doivent vérifier l'intégralité du contenu avant sa remise.

4. Peut-on traduire un texte et reprendre les idées de quelqu'un dans nos propres mots ?

- BONNE RÉPONSE : OUI, MAIS IL FAUT INDICHER SES SOURCES**
- NON, IL FAUT RESPECTER LE TEXTE DANS SA LANGUE D'ORIGINE. Toute traduction doit être traitée comme une citation. Il faut donc l'intégrer au texte avec des guillemets ou en retrait et une note de bas de page.

5. Doit-on indiquer les références pour l'utilisation d'une image libre de droits ?

- BONNE RÉPONSE : OUI, TOUJOURS**
 - PAS SI LIBÉRÉE DE SES DROITS.
- L'image libre de droits est libérée de ses obligations pour son utilisation uniquement. Il faut indiquer sa source !